

Dans mon village,

**DASLE**

# Je teste Le vélo

**Du 15 septembre au 6 octobre 2024**

## Comment participer ?

Fais tamponner ton bulletin de participation lors de tes déplacements dans le village et gagne un des nombreux lots mis en jeu !

Lots à gagner !  
1 vélo  
reconditionné, 1  
poêle Cristel, des  
places de  
bowling, des  
accessoires vélo,  
des surprises des  
partenaires...



Règlement  
disponible ici



En partenariat avec l'école de la Combotte, les commerçants, des artisans et des professionnels de santé du village, l'Association Les Ecoliers Daslois, Les NAD, la commune de Dasle et VéloCITE Montbéliard.

# **DASLE : CHALLENGE « Dans mon village, je teste le vélo »**

Organisé par "Dasle Développement Durable" avec le soutien de l'école, des parents d'élèves, des commerçants, du médecin, des infirmières, d'associations, de la mairie, de Vélocité Montbéliard ...

## **A) But de ce challenge :**

Ce challenge a pour objectif d'inciter les élèves, les parents d'élèves et les habitants à utiliser plus fréquemment les modes de transport doux et notamment la bicyclette pour les petits trajets, à la place de la voiture. Le vélo étant meilleur pour la santé, moins polluant et souvent plus rapide.

Dans les villes, le vélo est une solution de plus en plus utilisée au quotidien, pour aller au travail, à l'école, faire ses courses. Pourquoi pas à Dasle ?

Nos villes et villages devront évoluer dans les années futures pour lutter contre le réchauffement climatique. Avec le développement des vélos électriques, des vélos cargos et l'évolution de nos sociétés, de plus en plus de personnes vont réfléchir à d'autres modes de déplacement.

Ce challenge pourra peut-être également permettre de créer du lien dans le village.

## **B) Dates :**

Ce challenge se déroulera sur 3 semaines, du 15 septembre au 6 octobre 2024.

Le tirage au sort et la remise des prix pourraient se réaliser le jeudi 10 octobre (heure et lieu à définir).

## **C) Les deux bulletins de participation (enfants et adultes) :**

Pour réaliser des tirages au sort différents pour la remise des lots, nous éditons deux bulletins de couleurs différentes :

- 1 bulletin de participation jaune pour les enfants (école).
- 1 bulletin de participation vert pour les autres (collégiens, lycéens et adultes).

## **D) Le rôle de l'école pourrait être par exemple :**

- Expliquer aux élèves le principe et le but de ce challenge (en relation avec les programmes.)
- Distribuer un bulletin à chaque élève. Expliquer comment le remplir pour qu'il soit valide.
- Expliquer le fonctionnement du QR Code et ce qu'est un lien internet.
- Lire le règlement du challenge et expliquer le vocabulaire et les expressions inconnus.
- Tamponner, dater les bulletins des élèves participants.
- Vérifier les bulletins avant dépôt dans l'urne (pour éviter qu'un élève soit déçu, si son bulletin n'est pas valide).

## **E) Le rôle de l'association « Les Ecoliers Daslois » :**

- Expliquer le principe du challenge aux parents.
- Encourager les parents à participer avec leurs enfants.
- Encourager les parents à bien contrôler le bulletin rempli par les enfants, et le signer pour qu'il soit valide.

## **F) Le rôle des partenaires (école, commerces, associations, mairie, médecin...) :**

- Lorsque le participant est venu à bicyclette, le partenaire signe ou tamponne le bulletin de participation en indiquant ensuite la date du jour.
- Encourager les habitants à participer s'ils le souhaitent.

## **G) Les lots (plus de 60 lots)**

- 1 vélo reconditionné de la Recyclerie des Forges (taille du vélo adaptée à l'âge du gagnant).
- Une poêle sautoir Cristel.
- 6 lots de 2 places au bowling d'Audincourt offertes par l'association « Les Ecoliers Daslois »
- 40 accessoires vélo (8 pompes, 2 paniers vélo, 10 phares rechargeables, 10 antivols, 10 sonnettes).
- Lots offerts par des partenaires (voir liste dans le règlement).



## **PARTENAIRES DU CHALLENGE (Dasle) :** **« DANS MON VILLAGE, JE TESTE LE VELO »**

### **Ecole et périscolaire :**

- 18 Rue de Beaucourt

### **Commerçants :**

- Pharmacie de Dasle - 30 Rue Centrale
- Boulangerie « La Choupatie » - 17 Rue Centrale
- Epicerie Tabac « Chez Marielle » - 18 Rue du Moulin
  
- Couture « Aiguille Dorée » - 3 Rue d'Audincourt
- Food Truck « Street Burger » - Terrain de foot - Rue de le Gare
- Salon de coiffure « Salon M&H » - 1 Place du Temple
- Miel « Api'Dasle » - 64 Rue de Beaucourt

### **Santé :**

- Dr Wintzer - 4 Place du Temple
- Cabinet infirmier - 28 Rue Centrale

### **Associations :**

- NAD (Nouvelles Activités Dasloises) - activités à Espace loisirs - 4 Rue d'Audincourt
- Le plaisir aux Loisirs Créatifs - activités à Espace loisirs - 4 Rue d'Audincourt

### **Mairie Dasle :**

- 15 rue Centrale

## **Mot de la Présidente de « Dasle Développement Durable »**

En cette période de fête du sport et du dépassement de soi, avec les Jeux olympiques et paralympiques, notre association a à cœur de promouvoir les mobilités douces.

Nous vous proposons un challenge inédit dans notre village : utiliser le vélo pour effectuer vos petits trajets, que ce soit à l'école ou chez nos autres partenaires (commerçants, associations, médecin, mairie, etc.).

Le vélo c'est agréable, c'est bon pour la santé, notre planète, et cela va parfois aussi vite que la voiture ! Alors il s'agit de tester, entre le 15 septembre et le 6 octobre, pour gagner non une médaille mais un lot sympathique.

Sortez vos vélos, gonflez vos poumons, et venez relever ce défi seul ou avec vos enfants. Vous serez peut-être surpris des bienfaits !

Nous vous donnerons ensuite, rendez-vous à la mi-octobre, pour le tirage au sort des gagnants. Plus de 60 lots récompenseront les participants et le plus chanceux d'entre vous gagnera...un vélo !

Bon courage et bonne rentrée à tous.

Christine Neuville

# Dans mon village, je teste le vélo

du 15 septembre au 6 octobre 2024



Nous nous déplaçons régulièrement en voiture pour les déplacements courts. Sur des trajets de proximité, le vélo est aussi rapide qu'une voiture et, encore plus efficace si on tient compte du temps de stationnement.

## Avantages régulièrement constatés :

Un allié pour ta santé - Zéro émission de CO2 - Donne le sourire - Silencieux - Favorise les échanges - Réduit le stress - Facile à garer - Plus rapide que la voiture, etc.

**Alors, pourquoi ne pas essayer d'utiliser ton vélo, pour te déplacer dans ton village, aller à l'école, voir des amis ?**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Tél parents :

Age : .....ans

Signature parents :

.....

Classe : .....

*Avec le soutien de l'école de Dasle, l'association des parents d'élèves, la mairie, Vélocité Montbéliard...*

# Bulletin de participation enfant



Déplace-toi à vélo dans Dasle seul ou avec tes parents.

- 1) Entoure la case concernée (école, médecin, association, commerçant)
- 2) Fais tamponner à trois occasions ton bulletin de participation ci-dessous, sans oublier de vérifier que la date est complétée.
- 3) Lorsque ton bulletin est complet, dépose-le dans l'urne à l'école ou chez un commerçant.

**Un bulletin par personne/semaine. Un bulletin peut être validé sur 2 ou 3 semaines**

Après tirage au sort, de nombreux lots, seront remis aux gagnants.

Pour consulter le règlement complet et la liste des partenaires, scanne ce QrCode



Ecole	Association	Ecole	Association	Ecole	Association
Commerçant	Santé	Commerçant	Santé	Commerçant	Santé
Date : ...../...../2024		Date : ...../...../2024		Date : ...../...../2024	
Tampon ou Nom + signature		Tampon ou Nom + signature		Tampon ou Nom + signature	

# Dans mon village, je teste le vélo

du 15 septembre au 6 octobre 2024



Nous nous déplaçons régulièrement en voiture pour les déplacements courts. Sur des trajets de proximité, le vélo est aussi rapide qu'une voiture et, encore plus efficace, si on tient compte du temps de stationnement. Dans les villes, le vélo est une solution de plus en plus utilisée au quotidien, pour aller au travail, à l'école, faire ses courses. Pourquoi pas à Dasle ?

## Avantages régulièrement constatés :

Un allié pour votre santé - Zéro émission de CO2 - Donne le sourire - Silencieux - Favorise les échanges - Réduit le stress - Facile à garer - Plus rapide que la voiture, etc.

**Alors, pourquoi ne pas essayer d'utiliser votre vélo, pour vous déplacer dans votre village, aller en courses, voir des amis ?**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Courriel : ..... Signature parents si mineur : .....

Tél : .....

*Avec le soutien de l'école de Dasle, l'association des parents d'élèves, la mairie, Vélocité Montbéliard...*

## Bulletin de participation collégien, lycéen, adulte

Déplacez-vous à vélo dans Dasle.

- 1) Entourez la case concernée (commerçant, santé, association)
- 2) Faites tamponner à trois occasions votre bulletin de participation ci-dessous, sans oublier de vérifier que la date est complétée et la signature des parents pour les mineurs.
- 3) Lorsque votre bulletin est complet, déposez-le dans l'urne à l'école ou chez un commerçant.

**Un bulletin par personne/semaine. Un bulletin peut être validé sur 2 ou 3 semaines**

Après tirage au sort, de nombreux lots, seront remis aux gagnants.

Pour consulter le règlement complet et la liste des partenaires, scanner ce QrCode



Commerçant	Association	Commerçant	Association	Commerçant	Association
Santé	Mairie	Santé	Mairie	Santé	Mairie
Date : ...../...../2024		Date : ...../...../2024		Date : ...../...../2024	
Tampon ou Nom + signature		Tampon ou Nom + signature		Tampon ou Nom + signature	

# REGLEMENT DU CHALLENGE

## "DANS MON VILLAGE, JE TESTE LE VELO"

Organisé par "Dasle Développement Durable"

### ARTICLE 1 - ORGANISATEURS

"Dasle Développement Durable" avec le soutien de l'école de Dasle, l'association Les Ecoliers Daslois, la mairie de Dasle et Vélocité Montbéliard, organise un challenge avec tirage au sort, du 15 septembre au 6 octobre 2024.

Ce challenge a été créé afin d'inciter les élèves, les parents d'élèves et les habitants à utiliser plus fréquemment les modes de transport doux et notamment la bicyclette pour les petits trajets, à la place de la voiture. Le vélo étant meilleur pour la santé, moins polluant et souvent plus rapide.

### ARTICLE 2 - ORGANISATION

Ce tirage au sort, gratuit et sans obligation d'achat, est ouvert à toute personne.

Il existe 2 bulletins de participation :

- 1 bulletin de participation jaune pour les enfants
- 1 bulletin de participation vert pour les autres (collégiens, lycéens et adultes)

### ARTICLE 3 - MODALITES DE PARTICIPATION

Les bulletins de participation seront disponibles chez les partenaires et à l'école (bulletins enfants).

Pour participer au challenge, les participants doivent se rendre 3 fois à vélo, chez un partenaire participant à l'opération (école, commerces, associations, personnels santé, etc.). La déclaration est soumise uniquement à la « bonne foi » de la personne.

**Un seul bulletin par personne et par semaine est autorisé.**

**Un bulletin peut être validé sur 2 ou 3 semaines.**

- Les participants doivent faire tamponner ou signer leur bulletin de participation à chaque venue.
- Pour simplifier le travail de l'équipe éducative, lorsqu'un adulte accompagne un enfant à l'école, seul le bulletin enfant est validé.
- Si un adulte accompagne un enfant chez un commerçant ou un autre partenaire, les deux bulletins seront validés (enfant et adulte).
- Une fois le bulletin complété, il devra être déposé dans les urnes prévues à cet effet :
  - \* pour les bulletins jaunes "enfants" : à l'école. Pour les élèves non scolarisés à l'école : à la pharmacie.
  - \* pour les bulletins verts "collégiens, lycéens, adultes" : chez un des trois commerçants du village (Boulangerie, Chez Marielle, Pharmacie).

Les bulletins de participation devront être remplis intégralement et lisiblement.

**Si une personne dépose plusieurs bulletins, elle ne peut gagner qu'un seul lot.**

**Déposer plusieurs bulletins augmente ses chances d'être tiré au sort.**

Dans le cas d'un nombre insuffisant de bulletins déposés en comparaison du nombre de lots, tous les bulletins déposés auront un lot. Le reliquat de lots sera conservé par l'association organisatrice.

### ARTICLE 4 - DUREE

Un tirage au sort sera prévu dans la semaine qui suit la fin du concours, en octobre 2024.

Les bulletins incomplets, illisibles ou incorrectement remplis seront écartés du tirage au sort.

Les gagnants seront prévenus grâce aux coordonnées qui auront été fournies.

Par ailleurs, il est précisé que l'identité des personnes tirées au sort (en dehors des vainqueurs au moment de l'annonce des résultats) ne sera pas diffusée.

Les bulletins de participation reprenant les données personnelles des participants seront également détruits à l'issue du tirage au sort.

## **ARTICLE 5 - INFORMATION DES GAGNANTS**

Les gagnants seront avisés par courriel ou téléphone à l'adresse indiquée sur le bulletin de participation, courant octobre 2024.

Ils pourront alors aller retirer leur lot jusqu'au 31 octobre 2024, à l'école (pour le bulletin enfant) ou auprès de l'association "Dasle Développement Durable".

La liste des gagnants sera disponible sur le compte Facebook de l'association « Dasle Développement Durable ».

## **ARTICLE 6 - DOTATION DE PLUS DE 60 LOTS**

La dotation mise en jeu est la suivante :

### **Challenge enfants :**

- 1 vélo 24 pouces de la Recyclerie des Forges  
(voir remarque ci-dessous)
- 6 lots de 2 places de bowling
- 1 pompe à pied
- 1 lot pharmacie Dasle
- 1 lot "Le bonheur du scrap"
- 1 pot de miel Api'Dasle
- 3 mini pompes portables
- 6 phares vélo
- 8 antivols
- 8 sonnettes vélo
- 2 baguettes de pain Choupatie
- Surprise de partenaires

### **Challenge collégiens, lycéens, adultes :**

- 1 poêle sautoir Cristel
- 1 lot pharmacie Dasle
- 2 paniers vélo
- 1 pompes à pied
- 1 lot "Le bonheur du scrap"
- 1 pot de miel Api'Dasle
- 3 mini pompes portables
- 4 phares vélo
- 2 antivols à numéros
- 2 sonnettes vélo
- 3 baguettes de pain Choupatie
- Surprise de partenaires

**Remarque :** Le vélo 24 pouces de la Recyclerie des Forges (d'une valeur de 100 €) pourra être échangé contre un vélo de 20 pouces ou de 26 pouces suivant la taille et le choix du gagnant. Si le prix est supérieur à 130 €, la différence sera à la charge du gagnant.

## **ARTICLE 7 - RESPONSABILITE DE L'ORGANISATEUR**

L'association organisatrice se réserve le droit, en cas de force majeure ou de circonstances exceptionnelles, de modifier ou amender le dit règlement et modifier le challenge, réduire sa durée ou l'annuler et cela sans que sa responsabilité puisse être engagée ou recherchée.

## **ARTICLE 8 - AUTORISATIONS**

Les gagnants ou les parents, pour les enfants mineurs, donnent expressément d'ores et déjà leur accord pour une communication de leur nom, leur image et de leur voix sans pouvoir prétendre à une quelconque rémunération, en lien avec cette manifestation.

## **ARTICLE 9 - ACCEPTATION DU REGLEMENT ET DEPOT**

La participation à ce challenge implique l'acceptation pure et simple du présent règlement.

Ce règlement est consultable sur internet : <https://joma-8.jimdosite.com/>

## **ARTICLE 10 - LOI INFORMATIQUE ET LIBERTES**

En dehors des renseignements utilisés pour la présentation du classement, les informations demandées au moment de l'inscription ne seront pas publiées, ni diffusées, ni utilisées ou transmises à des fins commerciales. Elles ne seront visibles que par "Dasle Développement Durable" et ce pour la durée de l'opération.

Au regard de la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, les participants au challenge disposent d'un droit d'accès, de rectification et de radiation aux informations nominatives recueillies dans le cadre de la présente opération. Les personnes qui souhaitent exercer ce droit pourront le faire auprès de l'association "Dasle Développement Durable".

La présidente de l'association "Dasle Développement Durable".  
Christine Neuville